

Sud Les news... de B2S...

➔ **Négociation annuelle obligatoire** : c'est reparti pour un tour... ouverture des négociations le 2 octobre soit un mois avant la date des élections. Pour une fois, tous les syndicats vont être combatif !

SUD annonce la couleur avec ses revendications :

- Augmentation des salaires
- Création d'une prime trimestrielle afin qu'un mois mal commencé ne soit pas sans lendemain au niveau des primes.
- Création d'une prime pour le travail du soir et du week end soit en forme de temps de récupération soit en forme d'argent afin de récompenser le présentisme.
- Prime exceptionnelle pour les résultats obtenus sur B2S Le Mans.
- Création d'un échelon dans la classification pour les salarié-es mutualisé-es ou d'une prime comme à B2S Valenciennes.

➔ **Salaires NO COMMENT** : Voici une comparaison des masses salariales entre 2012 et 2013... A vous de juger mais bon si après on vous dit qu'il faut être exemplaire comme notre direction...

Employé :	2012 : 18098€	2013 : 17904€
Agent de maîtrise :	2012 : 25383€	2013 : 21912€
Cadres :	2012 : 49829€	2013 : 56714 (Et encore on ne fait pas la différence entre les hommes et les femmes car la moyenne des hommes est de 61555€ en 2013 contre 50614€ en 2012 !

Les 10 premiers salaires du site ont un montant total qui ne cesse d'augmenter depuis 2011 (+66%) !

➔ **Santé financière de B2S Le Mans** : Le Chiffre d'Affaire pour le 2ème trimestre est plutôt encourageant (au dessus de l'objectif). La contribution du site aux résultats du groupe est même excellent puisque nous sommes premier sur la France devant Valenciennes avec moitié moins de chiffre d'affaire ! Au vue des recrutements et de l'accroissement des produits, nous devrions finir l'année 2014 dans l'objectif.

➔ **Investissement** : Par contre le groupe n'a quasi pas investi sur les locaux ou l'informatique du site contrairement à la plupart des autres sites (7000 € pour Le Mans contre 289000 pour Paris ou 50000 pour Valenciennes). Mine de rien, il s'agit aussi de nos conditions de travail (achat d'écran... et de notre avenir (achat de logiciel adapté, ordinateur puissant) dont on parle...

➔ **Nouveaux contrats ?** Avec 59% de taux d'occupation notre site peut encore accueillir des nouveaux contrats afin de le rendre plus rentable (moins de frais de charge fixe..). La direction de B2S doit prioriser les sites ayant le plus d'espace dans ses choix de localisation des contrats. En 2014, Le Mans n'arrive qu'en 7ème position sur les nouveaux contrats en terme de chiffre d'affaire. Vos élu-es **SUD** agissent pour que cela change !

➔ **Accord de participation** : Pour l'année 2013, 502 collaborateurs en ont bénéficié de cette prime dont le montant total s'élève à 5873€ brut. La répartition s'est faite de la manière suivante au maximum 19.91€ brut et en moyenne 11.70€ brut. Pour rappel la moyenne des salaires des cadres masculins du site est de 5505 euros ! (hors prime bien entendu...). soit 368 euros de moins que se partage les 502 salarié-es du site y compris ces mêmes cadres.

➔ **CDD : Non à la précarité et aux coûts !** L'entreprise utilise toujours autant le CDD alors que rien ne le justifie légalement et surtout le niveau d'emploi sur le site est stable depuis des années (entre 330 et 390). Autant il peut être logique d'avoir un peu de CDD mais autant... Au 31/12 2013 il y avait environs 342 salarié-es pour 99 CDD... Et seulement 7 recrutements en CDI sur 2013 avec une moyenne depuis 3 ans d'environ 205 CDI sur le site...

Augmentation du taux de fréquence des accidents de travail : Le taux de fréquence ne cesse d'augmenter sur le site depuis 3 ans même si le taux de gravité lui diminue. Etrangement au vu de cette situation la direction ne fait pas grand chose et n'investit ni dans les formations de SST ou dans l'amélioration des conditions de travail (2013 a vu les investissements baisser de 57%).

Superviseur VAE or not VAE ? Pour obtenir le statut d'agent de maîtrise à B2S, il faut avoir 4 ans d'ancienneté et passé une VAE (pour les conseillers c'est 5 ans et la VAE pour obtenir le coefficient 160). Cette règle injuste a été mise en place en 2009 suite à des négociations signées par la CFTD, CFTC et FO. Le poste, la qualité de travail et la compétence ne sont donc plus déterminant pour obtenir votre statut. En résumé peu importe si lors de vos EAP vous êtes bien noté ou si vous faites bien ou pas votre travail puisque c'est un jury extérieur à B2S qui vous donnera votre carte VIP pour devenir Agent de Maîtrise (avec une augmentation à la clé). Par contre quelque soit votre statut, vous avez toujours les mêmes objectifs de production et les mêmes devoirs... mais pas le même temps de travail (36h pour l'un et 37h pour celui avec le statut d'agent maîtrise). Pour en rajouter à l'absurde ou l'inéquité la direction de B2S Le Mans décide à présent de récompenser les meilleurs d'entre nous en utilisant le droit divin. En effet, pour Mr Moyon, deux superviseurs méritaient par leur travail de faire le bon en avant sans VAE... sympa pour les autres... **SUD** se pose toutefois une question (au-delà du côté inadmissible de tout cela) Est ce que le fait de monter une liste syndicale pour les prochaines élections donne droit à des points dans l'échelle des valeurs de la direction ? Nous ne croyons pas vraiment au hasard surtout au pays de B2S qui est loin très loin d'être celui des Bisounours. Pour le coup on est en droit de se demander si le syndicat FO va dénoncer l'accord national vu qu'il a l'air enclain à ne pas le respecter...

PS : Sur le même principe on attend que tous les télé-conseillers ayant sur 6 mois le maximum de prime passe d'office en coef 160.... Après tout si ils ont le maximum de prime c'est qu'ils font un excellent travail.

Le syndicat **SUD**, propose à l'ensemble des salarié-es de venir discuter de son programme pour les prochaines élections, des réalités de l'entreprise ou du secteur. Nous ferons aussi un point sur les négociations en cours et nous recueillerons l'ensemble des doléances des salarié-es afin de compléter nos propositions. **Avec SUD votre avis compte !**

Attention : Vous pouvez assister à cette réunion sur votre temps de travail. Vous serez payés normalement ...
Attention vous ne pouvez assister qu'à une réunion d'une heure.

SUD tiendra des réunions d'informations et de dialogue, le 13, 17 et 20 Octobre en salle de réunion. Il faut s'inscrire avant afin de permettre à la direction d'organiser la production. Nous devons donner une liste 15 jours à l'avance... Pour vous inscrire à ces heures d'informations : Via sms : 0628071653 ou via mail : marielaunay@neuf.fr ou au près de nos militants.

Besoin d'être défendu-es, d'obtenir un renseignement, d'adhérer...

**Fédération SUD PTT -
 25/27 rue des Envierges 75020 Paris
 Tél: 0144621200 Mail: sudptt@sudptt.fr**

Nom :

Prénom :

Service :

Adresse :

Mail :

Téléphone :